

(2)

JE soussigné, *Conseiller-Intime de SON ALTESSE
CELSISSIME MONSEIGNEUR L'EVÊQUE
ET PRINCE DE LIEGE*, et *Mayeur en féauté de la
Noble Cité de Liege*,

requiers tous ceux qui sont à requérir, de laisser librement
passer et repasser

Monsieur Jeanson Emigre François

porteur de Cette, allant *à Amand - près de Valenciennes*

pour ses affaires particulières, sans lui faire ni permettre
qu'il lui soit fait aucun empêchement, mais donné tout aide
et assistance : promettant la réciprocité en pareil cas; déclarant
en outre qu'il ne règne aucune maladie contagieuse dans ce
Pays. En foi de quoi j'ai signé ce présent Passeport, et muni
du Cachet de mes Armes.

Fait à Liege, le 26 du mois de Decembre 1790

*Exe Polson
Mayer*

